

Restitution groupes de travail ass fam mars-juin 22

PROPOSITIONS DES GROUPES

Groupe 1

Nouvelles modalités d'accueil pour les enfants

- Permettre des accueils dans l'entourage de l'ass fam moyennant rémunération et "évaluation" simplifiée PMI
- Ouvrir au cumul d'emploi. Viser en priorité l'éducation nationale
- Mutualiser les demandes de colos au niv régional (réduction des coûts et augmentation offre séjours)
- Organiser des colos "département" avec location de gîtes et recrutement de jobs d'été (type étudiants carrières sociales) + cf ligne 23
- Créer une "Maison d'assistants familiaux" (public tout-petits)
- Créer un village d'enfants qui rassemble les fratries. Partenariat avec YSOS ou SOS.
- Créer un accueil de jour (enjeu prévention : éviter le placement)
- Créer un accueil de jour pour enfants fugueurs
- Développer des lieux d'accueil mère-enfant + père
- Ouvrir un lieu de regroupement des fratries avec les ass fam sur we et vacances
- Avoir un "pavillon fratrie" pour évaluer le maintien du lien

Groupe 2

Organisation de la prise de congés et du déplacement du lieu de travail

- Anticiper au maximum les relais par un calendrier prévisionnel annuel
- Réaffirmer les outils existants (fiche navettes...)
- Prendre appui sur l'entourage de l'ass fam (Cf ligne 4)
- Solliciter de nouveau la famille naturelle
- Travailler en réseau sur un territoire, faciliter les relais en proximité
- Elargir le recours aux colos et aux offres des communes (Cf lignes 6, 7 et cantines)
- Développer le parrainage
- Permettre des accueils fratries au sein des MECS ou LVA (Cf ligne 7)
- Recruter des ass fam uniquement pour des relais (cf ligne 5)
- Clarification, distinction et définition des notions de répit, relai, déplacement lieu de travail, parrainage et congés.
- Obligation des 15j de congés par an + obligation d'accepter des relais (cf lignes 29 et 38)
- Revaloriser l'allocation vacances (déplacement du lieu de travail) et supprimer la demande de justificatifs
- Mise en place d'un pass culturel annuel pour chaque enfant confié
- Logiciel dédié traitement congés (cf lignes 26, 38, 42)

Groupe 3

Modalités de rémunération et simplification administrative

- Effectuer une nouvelle communication sur GFD (+ coaching pour ceux qui ont besoin d'un soutien +++) Créer davantage de trajets modèles et les maintenir dans l'historique
- Lors des formations ou réunions UTAS, faire une présentation sur le règlement des dépenses annexes
- Mettre un message pour expliquer tout rejet de frais
- Informatiser le document relatif au règlement des dépenses annexes : recherche directe par nature de frais / visualisation simple et rapide du remboursement (montant/ pièce à fournir)
- Dans l'attente du PPE, favoriser les prises en charge annuelles dès que possible (loisirs, honoraires médicaux, transport)
- Envoyer un courrier aux Mairies pour inciter l'application du tarif social pour les frais de cantine scolaire et centre de loisirs + séjours vacances
- Flyer à destination des assfam pour préciser les aides/indemnités auxquels ils ont le droit (+ ligne 40)
- Dans l'attente du PPE, création d'une fiche guide listant les actes nécessitant l'autorité parentale
- Examiner l'ensemble des pièces demandées pour les remboursements : à voir si possible de simplifier ou mettre en place des forfaits (Cf ligne 37)
- Etude plus approfondie des logiciels internes des CD76 et 77 pour constater leur simplicité et dupliquer au CD27 (Cf ligne 29)

41	Groupe 4	
42	Collaboration avec les SEEF	Proposition d'une charte créée par le groupe (maquette soumise à validation)
43		
43	Groupe 5	
44	Recrutement et accompagnement prise de fonction	Réaliser une étude quanti et quali pour analyser la perte de candidats et agir sur les causes
45		Développer la com et la diversification des supports.
46		Communiquer sur les RIPAF en "occupant le terrain", et améliorer leur contenu.
47		Développer la marque employeur CD27, valoriser ses attraits (amicale, acc pro, astreinte...). "opération séduction"
48		Autres attraits possibles : travail en binôme, possibilité immersion, cumul d'emploi...
49		Recrutement : Bien vérifier la maturité du projet et la disponibilité du conjoint, associer les ass fam pour évaluer le potentiel des candidats...
50		Prise de poste : participation des ass fam à la journée d'intégration du CD + donner fiche de poste, guide d'accueil et livret sur l'activité de la délégation sociale et du Dpt.
51		Faire les 60h avant l'accueil. Enchaîner sur le 240h.
52		Mettre en place des séances de soutien psy à la prise de poste
53		Dès l'accueil, identifier 3 personnes susceptibles de faire des relais dans l'environnement de l'ass fam
54		Rendre obligatoire la participation aux réunions institutionnelles et à la formation continue
55		Mettre en place le PPE avec présence des ass fam
56		Politique autour des accueils familiaux : privilégier les accueils préparés, diversifier les expériences d'accueil malgré les profils demandés par les ass fam pour augmenter les compétences
57		Mettre en place des groupes de parole
58		Mettre en place le mentorat
59		Mettre en place les évaluations annuelles des ass fam
60		Mettre en place des passerelles vers le métier d'ass mat pour éviter l'usure pro
61		Uniformiser les règles de pose de congés annuelles à celles applicables aux autres agents